

on se heurte au problème grave de la pauvreté et du taux de chômage accru, au Canada, problème susceptible de mener au chaos, au mécontentement et à la révolution non seulement au Québec, mais dans le pays tout entier.

Voilà pourquoi j'invite sérieusement le gouvernement à étudier la situation, sans perdre de vue les propositions du Crédit Social. Faisons-en l'essai, et si ces solutions s'avèrent inefficaces, mettons-les au rancart. Mais si elles prouvent leur efficacité, nous serons tous créditistes!

[Traduction]

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, nous débattons en ce moment la très grave situation financière de la plupart des villes et des provinces canadiennes par suite de l'augmentation énorme du coût de l'assistance publique. Cette hausse, à son tour, a résulté d'un accroissement sans précédent l'année dernière du nombre de chômeurs au Canada. Selon les chiffres qu'on nous a fournis au début du mois, nous comptons 668,000 chômeurs en janvier 1971. Avec les 100,000 personnes qui suivent les cours de formation de la main-d'œuvre, en fait, plus de trois quarts de million de personnes sont sans emploi.

Le pourcentage désaisonnalisé de chômage en janvier était de 6.2 p. 100. Le premier ministre (M. Trudeau) et le ministre des Finances (M. Benson) se sont vantés et réjouis de cette baisse du taux désaisonnalisé. Seul un gouvernement dirigé par un millionnaire qui n'a jamais eu à s'inquiéter de son prochain repas, seul un gouvernement dirigé par un homme qui n'a jamais eu à se demander comment il financerait son prochain voyage au bout du monde, pourrait se vanter et se réjouir d'une telle statistique. Seul un gouvernement qui sait jongler avec les chiffres peut feindre d'ignorer les conditions très pénibles, et même traumatisantes, auxquelles tant de Canadiens ont à faire face.

Je me suis entretenu ce matin avec des fonctionnaires des services de bien-être social de la ville de Winnipeg et je tiens à préciser que, par comparaison avec certaines régions du Canada, Winnipeg s'en tire assez bien. J'ai écouté, il y a un jour ou deux à la radio, une interview du député de Matane (M. De Bané) qui, avec bien plus d'éloquence que je n'en aurais, parlait de la situation de sa circonscription où 30 p. 100 de la population de la plupart des villes, et 50 p. 100 de celle des régions rurales reçoivent des prestations d'assistance sociale. Il n'en est pas ainsi dans la ville de Winnipeg, mais je voudrais faire consigner au compte rendu quelques exemples du genre de difficultés que rencontre la ville et du genre de personnes qu'elle a dû assister au cours de l'année dernière par suite de l'augmentation formidable du chômage.

Auparavant, je tiens à préciser encore, comme je l'ai déjà fait, que ce n'est pas par accident que ces trois quarts de million de personnes sont en chômage, mais bien par suite d'un programme délibérément conçu par le gouvernement, comme l'a formulé nul autre que le premier ministre lorsque, l'an dernier, répondant à une question sur son acharnement à lutter contre le problème de l'augmentation du coût de la vie, il a dit qu'il n'aurait aucune hésitation, que même s'il fallait qu'il y ait 6 p. 100 de chômage, il ne renoncerait pas à son programme de restrictions, car il importait de vaincre l'inflation. Notre chômage a atteint maintenant un niveau de 8 p. 100 et c'est ce qui a donné lieu au problème dont je vais parler dans un instant.

[M. Caouette.]

Depuis plusieurs années, la ville de Winnipeg met en œuvre un programme complémentaire d'assistance. Dans le cas où un homme travaille à plein temps mais a une famille nombreuse, dans les cas de maladie dans la famille ou dans les cas où, par suite du manque de compétence, le salaire est insuffisant pour satisfaire aux besoins de la famille, la ville de Winnipeg verse un supplément d'assistance. J'aimerais mentionner le cas d'un homme marié, père de sept enfants, qui avait travaillé dans une usine pendant un certain nombre d'années. Comme il n'avait pas beaucoup d'instruction et était incapable de trouver un meilleur emploi, la ville a donc suppléé à ses gains en lui versant une somme mensuelle se situant entre \$50 et \$100. L'usine, comme tant d'autres, s'est trouvée en difficulté et a dû mettre cet homme à pied. En conséquence, la ville paie aujourd'hui le total des frais de l'assistance sociale à la famille, soit environ \$400 par mois.

Puis il y a cette famille de cinq personnes. Le père de famille n'a aucune spécialité particulière, mais son travail lui a permis de se familiariser avec la gastronomie. Il a pu se tirer d'affaire tant qu'il avait du travail, mais quand il fut mis à pied, il n'a pu se faire embaucher comme cuisinier. Il a pu trouver des emplois occasionnels, comme chauffeur de taxi, par exemple, mais il n'a pas été en mesure de gagner assez d'argent pour subvenir aux besoins de sa famille, de sorte que la ville a dû lui verser des prestations supplémentaires.

En troisième lieu, je voudrais mentionner le cas d'un jeune homme qui s'efforce de parachever ses études universitaires conformément aux conseils que l'on a prodigués aux jeunes en les invitant à améliorer leur bagage de connaissances. Il en est actuellement à sa troisième année d'études en vue du baccalauréat ès sciences et il est arrivé à subvenir à ses besoins grâce à des travaux à mi-temps effectués durant l'année scolaire et à un emploi de bureau occupé pendant l'été. Récemment, on l'a congédié, et comme il n'a pu trouver de travail à temps partiel, il émarge maintenant à l'assistance sociale de la ville de Winnipeg. Il s'aperçoit, à son grand désarroi, que lorsqu'il tente de trouver le seul genre de travail possible, on lui dit qu'il est trop qualifié. Il est marié et père de six enfants. Il a été dans l'aviation comme contrôleur aérien, et a été rayé des contrôles pour des raisons de santé, car il souffre d'épilepsie bénigne. Pendant un certain temps, il a travaillé au ministère des Transports qui l'a ensuite licencié. Il a suivi le conseil du gouvernement et a suivi des cours d'administration des affaires au Red Deer Community College. C'est un homme qui a une assez haute compétence dans deux domaines, mais il ne peut trouver d'emploi à l'heure actuelle. Il est chômeur et c'est Winnipeg qui lui verse la totalité de ses prestations d'assistance sociale.

• (4.00 p.m.)

Je pourrais vous citer des cas semblables à propos de toutes les grandes villes du Canada. Le samedi 30 janvier, une page entière du *Star* de Toronto était consacrée à un article à propos d'une dame qui habite Don Mills. Je déplore que le député de Don Valley (M. Kaplan) soit absent, même s'il a tenté, je crois, de poser une question à ce sujet. Il n'a pas beaucoup d'expérience dans le domaine du chômage, mais il aurait intérêt à lire cet article. Il s'agit d'une dame qui possède une formation